



Direction : Xavier Riboulet, Florence Follea, Jérôme Bourdy, puis Bruno Larramendy et Sandrine Leclere

Elus de Proximité : Hélène Chauwin, Boris Chague, Sabrina Corrieri, Hervé Morin, Elise Daycard

Excusée : Nathalie Pinard

Une instance qui a débuté par un coup de gueule de vos élus: depuis avril, la direction n'a pas sorti de rapport de conclusion des instances comme elle doit le faire.

Résultat: les salariés ne sont au courant de ce qui s'y dit que par la prose syndicale et ce n'est pas légal!

Par ailleurs, nous avons réclamé la tenue de ces instances en présentiel et non pas en visioconférence.

Point 1: avancement du plan d'actions à la Fabrique

Nous n'avons pas pu aborder ce point, aucun cadre de la Fabrique n'était présent, comme en juillet, alors qu'ils s'étaient engagés à faire un point sur ce plan chaque mois. Nous avons néanmoins appris que des travaux ont été entrepris sur le site bordelais avec des changements de bureaux pour certains salariés.

Point 2: organisation et conditions de travail:

A la demande de la CSSCT, un capteur de CO2 va être mis en place à différents endroits de la station. Objectif: mesurer la qualité de l'air pour éventuellement faire des travaux si besoin.

La sécurité des équipes en tournage: après les gilets jaunes, les anti-passe sanitaire attaquent régulièrement les journalistes. Même si ce n'est que verbalement, c'est inadmissible, personne n'est payé pour se faire insulter. Depuis le 14 juillet, sur demande, les équipes peuvent partir avec un agent de protection qui les exfiltrera s'il y a du danger. Mais le directeur régional nous l'a assuré et l'a dit aux cadres de la rédaction en CODIR le matin même: quand on se sent menacé, on s'en va. De même, on peut refuser de couvrir la manif sans qu'il n'y ait aucune demande d'explication ou mesure de rétorsion.

Le télétravail: hors situation covid, il sera mis en place sur la base du volontariat et sur l'accord du chef de service. Chaque salarié volontaire devra remplir un diagnostic sur la notion de télétravail, puis passer un entretien avec le manager et la RH.

L'appel d'offre maquillage: la direction n'a aucune info de Paris, donc le marché ne sera pas mis en place au 1er septembre comme prévu. Dans l'attente, les 2 prestataires continuent comme avant.

Les UTS pour les directs: le 3 août, un souci est apparu lors d'un direct réalisé avec une UTS. L'OPS en régie ne savait pas que c'était un smartphone et il y a eu des problèmes de son. Pour le chef de centre, la procédure est la même que ce soit avec un aviwest ou une UTS, il faut juste que la personne sur le terrain dise avec quel matériel il part pour pouvoir faire les réglages correctement. En revanche, il est préférable selon lui d'utiliser le micro filaire et non pas le micro HF, cela évite beaucoup de problèmes.

Disparition de rushes: Une journaliste s'est aperçue que les rushes de 12 de ses tournages, pourtant protégés, sur lesquels elle comptait pour un mag, avait été purgés! Pour la direction, l'erreur est humaine, les rushes sont purgés tous les jours de manière glissante sur 56 jours (90 en période estivale). Mais comment se fait-il que des rushes protégés aient disparu? Là aussi, une erreur humaine. Il y a pourtant un dialogue entre éditorial et technique pour la purge, on ne comprend pas ce qui s'est passé.

Les effectifs de l'été: Pour le directeur régional, on est dans le rouge au niveau des remplacements. La gestion des congés a été mal faite, certains ont pris plus d'un mois de vacances, des congés ont été actés en même temps, réduisant le nombre de titulaires par service au même moment. Et les maladies n'ont pas arrangé l'affaire. Il va donc falloir faire attention jusqu'en décembre afin, je cite, « *d'éviter le pire, comme la fermeture des locaux à Noël ou encore un JT grande région* ». Des menaces à mots couverts que vos élus refusent, ce ne sont pas les salariés qui ont accepté les dates de congés, ces sont les managers, donc la direction !

Point 3: la gestion de la crise sanitaire

Le passe sanitaire: le problème se pose pour les équipes qui vont sur le terrain. Que se passe-t-il si un équipier n'a pas son passe et doit aller sur un stade ou un événement exigeant ce document? Comme il n'y a pas d'obligation, il n'y a pas de possibilité pour l'employeur de réclamer le passe au salarié. Et il n'y aura aucune conséquence pour le salarié. La direction attend les prochaines annonces du gouvernement.

Les gestes barrière sont toujours de mise dans l'entreprise, port du masque, lavage des mains, contraintes de nombre de personnes en plateau, à la cantine, au moins jusqu'au 30 septembre. Seule évolution: un cas contact vacciné n'a plus besoin de s'isoler.

Point 4: RH

Les postes vacants:

Mont de Marsan: intégration de Maria Laforcade et mutation d'Alexis Dumoulin du Grand Est.

Périgueux: arrivée de la rédactrice de Paris Vanessa Fize

Bordeaux: mutation de Laure Vignalet, JRI en Ardèche.

DRH: toujours pas de remplacement pour Samuel Bignon, un candidat s'est désisté. Depuis 9 mois, France 3 Nouvelle Aquitaine n'a pas de DRH et c'est un gros problème.

Les accidents de travail et les maladies: l'absentéisme est fort, notamment avec les longs arrêts, en particulier chez les journalistes. La direction doit se poser les bonnes questions quant à ces arrêts. Côté accidents du travail, il s'agit pour la plupart d'accidents de trajet à vélo. Soyez très prudents dans vos déplacements quotidiens.

Point 5: la grille de rentrée

Rien de nouveau. Ensemble c'est mieux change de nom (Vous êtes formidable) mais pas de formule.

Evénements sportifs: la direction a signé pour le 5 étoiles de Pau, 8 matches de basket-Landes et 8 matches du Billère Hand-Ball (6 sur NoA, 2 sur France 3)

Il devrait y avoir une PAE sur l'entrée au panthéon de Joséphine Baker.

Enfin, les matinales de France Bleu Béarn seront diffusées sur France 3 Pau Sud Aquitaine à partir du 1er février.

Prochaine IP le 14 septembre.
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions!

Vos élus FO
Elise Daycard et Hervé Morin